

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-FUSCIEN
du 4 octobre 2010

Présents :

Monsieur Dominique de THÉZY
Madame Beatrice HËNIN
Monsieur Alain BACRO
Madame Aline CHOQUET
Monsieur Jackie VANBELLE
Madame Marie Alix LEFEBVRE

Monsieur Jean-Claude PINCHON
Monsieur Christian LUSSON
Monsieur Stéphane CALLIES
Monsieur Jacques PINTE
Madame Claudette JOLY-COTREL

Pouvoirs :

Madame Christelle SURGET donne pouvoir à Monsieur Christian LUSSON.
Madame Corinne BELVALETTE donne pouvoir à Madame Béatrice HËNIN
Monsieur Henry-Paul FIN donne pouvoir à Monsieur Alain BACRO

Madame Catherine LECLERCQ est excusée

Secrétaire de séance Monsieur Christian LUSSON

Monsieur le maire ouvre la séance et propose d'ajouter au point N°10, un autre point qui sera le 10bis et qui concerne une autre cession de terrain. Le conseil accepte.
Il rappelle le nécessaire principe du bon fonctionnement des commissions qui doivent se réunir pour entretenir la synergie de la communication.

1. Compte rendu

Après la demande de correction de Monsieur PINTE qui avait donné pouvoir à Monsieur FIN, lors du dernier conseil au lieu d'être excusé. Vote : à l'unanimité

2. Appel d'Offre

EVIA . La commission d'appel d'offre l'a choisi. Il y a eu deux autres propositions. Pour le terrain n°1 (derrière la mairie) 8 000 € HT
Pour le terrain n°2 (à coté de l'église) 2000 € HT
Il est souhaitable que les commissions concernées suivent les projets
Vote : à l'unanimité.

Le Maire propose de voir les points 3,6 et 7 ensemble. Ils concernent le panneau électronique. Le conseil municipal accepte.

3. Après une explication de Monsieur PINCHON sur le LUMIPLAN le maire propose d'adopter la demande de subvention de la Réserve Parlementaire qui s'élève à 4 350 € et celle du Conseil Général de 2 326 €
Vote : Unanimité pour les deux demandes de subvention

4. La subvention demandée au Conseil Général IDEAL est de 650 € pour le reliquaire.
Vote : unanimité

5. Monsieur le Maire fait lecture de la convention. C'est la Commune d'HESCAMPS qui dépose une statue de la vierge à l'enfant à l'église. Vote : unanimité.

8. Délibération retirée de l'ordre du jour ; transmise au CCAS pour leur prochaine réunion.

9. Décision modificative N°1
Monsieur BACRO a la parole et représente M FIN qui est président de la Commission Finances.

Eau et assainissement : 2 années de facturation
Transports collectifs : école, stages d'été, RPI
Il est demandé aux élus de bien évaluer leurs prévisions pour 2011
Vote : unanimité

10. Deux devis de métrage. Pour la partie de terrain que souhaite acquérir Monsieur BALESDENS. C'est le devis du cabinet POIGNON qui est accepté, le coût de division cadastrale représente 944.84 € TTC et sera payé à 50 % par M BALESDENS, ce qui représente la somme de 472.42 € TTC pour les deux parties. La surface exacte sera vendue au prix de 25 €/ m².

Vote : unanimité

10bis. Acquisition par la mairie à l'euro symbolique au m² des parcelles AB 454, 455, 456 pour une surface de 14 m² « le sentier aux carottes ».

Vote : unanimité

11. Mme Choquet expose que cette convention « type » est rédigée pour l'organisation, par la municipalité, de concerts à l'église. Une assurance annuelle est prévue pour la responsabilité civile. Elle présente le programme à venir.

Vote : unanimité

Les commissions :

1. Scolaire

Mme Hénin fait le point sur l'école. Une normalisation des trajets est en cours. Mise en place prochainement d'information pour les enfants.

Le RPI fonctionne de manière satisfaisante.

2. Communication

Monsieur CALLIES sera responsable du panneau électronique pour les informations . Il demande que les Présidents des commissions envoient leurs rapports pour le lien .

3. Travaux

Les chaises sont livrées au 2 rue d'Amiens.

Plus de poteaux en effacement de réseaux.

Toutes les peintures terminées.

Electricité en état de fonctionnement pour le nouveau local des employés. Eau à vérifier.

4. Réunions événementielles : à l'étude la reprise d'un comité des fêtes.